

Aide à la réalisation du dossier de certification du Contec.safe

27/07/2026

1. Remarques préliminaires

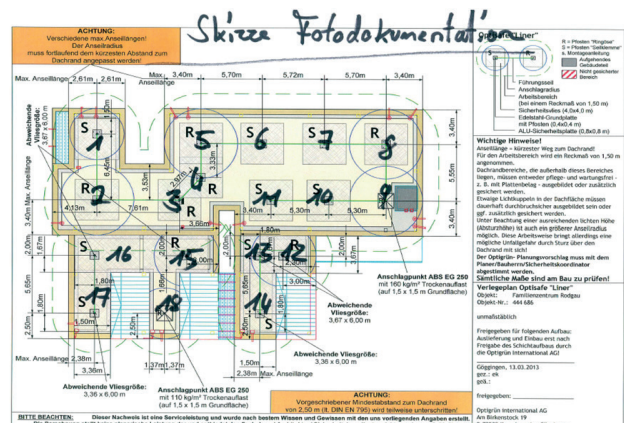
Toute installation de système de protection contre les chutes est légalement tenue d'être documentée par dossier photographique et écrit prouvant le montage conforme aux normes en vigueur et indications du fabricant du système.

Les dispositifs de protection contre les chutes qui ne sont plus visible suite à l'achèvement des travaux doivent notamment être suivi pendant la phase travaux.

La documentation de montage est à signée par le monteur et remise à l'exploitant du bâtiment avec tous les autres documents Contec.safe. Il est vivement conseillé d'archiver un duplicata du dossier complet. Ce dossier sert de référence aux inspections annuelles obligatoires des dispositifs de protection contre les chutes.

2. Résumé des procédures d'installation et de documentation

- Se prémunir des notices de montage et des plans d'installation, les lire attentivement.
- Attribuer et annoter un numéro à chaque point sur le plan.
- Pose des feutres de sécurités, plaques de sécurisation et poteaux selon les notices de montage et plans d'installation.
- Chaque point doit être identifié au moyen d'un numérotation visible. Marquage au spray de chantier conseillé. Une mire graduée est à placer sur le géotextile entièrement déployé.
- Photographies des points: Un photo éloignée du point avec la numérotation visible, le géotextile déployé entièrement (voir photo ci-dessous) ainsi qu'une deuxième photo, plus proche du poteau avec la numérotation et les accessoires en tête de poteau montés. La corrélation entre le plan et les photos doit être visible clairement et vérifiable.



- Compléter et signer les formulaires des dernières pages des manuels d'installations du matériel fourni (Point AP/CM/CV/Liner/Greenrunner).
- Compiler les photos des points dans un ordre chronologique sur un PDF.
- Le dossier complet comprends le plan, les photos des points ainsi que les formulaires complétés et signés.